



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Français de l'étranger

Question écrite n° 10860

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur la situation des Français âgés défavorisés vivant en Algérie. La situation de ces compatriotes, souvent indigents, s'est considérablement aggravée, notamment lors des derniers événements qui ont éclaté en octobre 1988 en Algérie. Il est indispensable que le Gouvernement français puisse intervenir rapidement pour prendre les mesures qui s'imposent afin d'améliorer le pouvoir d'achat de ces personnes âgées françaises indigentes vivant en Algérie. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser ses intentions en ce domaine.

Texte de la réponse

Reponse. - Les Français âgés et démunis résidant en Algérie bénéficient, au titre de l'aide sociale, d'allocations de solidarité versées par le ministère des affaires étrangères. Ces allocations correspondent au minimum vieillesse servi en France. Leur montant mensuel a été fixé, pour cette année, à 2 350 francs, soit 2 611 dinars au taux de chancellerie actuellement en vigueur, par la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger, lors de sa réunion du 23 février dernier. Cette instance, composée de représentants qualifiés des Français à l'étranger, procède chaque année, sur la base d'éléments objectifs, à un examen approfondi de la situation de nos compatriotes nécessiteux pour l'ensemble des pays et propose des ajustements à l'assistance qui leur est apportée. S'agissant de l'Algérie, elle a tenu compte de la forte appréciation du franc par rapport à la monnaie algérienne depuis 1987 (plus 55,5 p 100) qui s'est traduite par une augmentation sensible du pouvoir d'achat des bénéficiaires. Nos représentations consulaires en Algérie demeurent très attentives à la situation individuelle de nos ressortissants âgés et s'attachent à apporter, dans la mesure du possible, des solutions satisfaisantes aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Données clés

Auteur : [M. Raoult](#) •ric

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10860

Rubrique : Français : ressortissants

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 1989, page 1316